

# FEDERATION DE SEINE ET MARNE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

22, rue des joncs – Aubigny  
77650 – MONTEREAU-SUR-LE-JARD



## BILAN ANNUEL 2016 DE L'ANIMATION du DOCOB SITE NATURA 2000 FR1102007 « Rivière du Vannetin »

Mars 2017





# Sommaire

---

<b>1. PREAMBULE.....</b>	<b>1</b>
1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000 .....	1
1.1.1. <i>L'animation</i> .....	1
1.1.2. <i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB</i> .....	1
1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE .....	2
<b>2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION .....</b>	<b>2</b>
2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA .....	2
2.2. PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS .....	2
2.3. ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION.....	2
2.4. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS .....	2
2.5. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES.....	3
2.6. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE.....	3
<b>3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS.....</b>	<b>3</b>
<b>4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES .....</b>	<b>4</b>
4.1. CAMPAGNE DE SUIVI DE LA REPRODUCTION DE LA LAMPROIE DE PLANER (LAMPETRA PLANERI) .....	4
4.2. CAMPAGNE DE PECHEs ELECTRIQUES.....	4
<b>5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE</b>	<b>5</b>
5.1. POLITIQUES DE RESTAURATION ECOLOGIQUE .....	5
5.2. PARTICIPATION AU COMITE DE PILOTAGE, RENCONTRES, COLLOQUES.....	5
<b>6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES.....</b>	<b>5</b>
6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES .....	5
6.2. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000 .....	5
6.1. ANIMATION DES MAEC PAR LA CA 77 .....	5
6.1. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000.....	6
6.2. ANIMATION FONCIERE .....	6
<b>7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....</b>	<b>7</b>
7.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	7
7.1.1. <i>Animation de groupes de travail</i> .....	7
7.1.2. <i>Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat</i> .....	7
7.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE .....	7
<b>8. COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB.....</b>	<b>7</b>
<b>9. SYNTHESE .....</b>	<b>8</b>

# Liste des figures

---

Figure 1 : Territoire PAEC Brie Est porté par la CA77 (Source : CA77).....	6
Figure 2 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » .....	8

# 1. PREAMBULE

## 1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102007 « Rivière du Vannetin » a été désigné au titre de la Directive « Habitats – Faune – Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992), il s'agit donc d'une Zone Spéciale de Conservation depuis le 17/04/2014.

Le Document d'Objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral le 23 janvier 2013 et l'animation du site a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### 1.1.1. L'animation

La présidence du Comité de pilotage est assurée depuis 2014 par M. Albert GEORGE, adjoint au maire de Choisy-en-Brie.

La commune de Choisy-en-Brie est la structure animatrice du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » et la mise en œuvre du Document d'Objectifs de celui-ci a été confiée à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Le présent bilan s'étend du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016.

En 2016, le temps passé pour animer le site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » a été estimé à environ 35 jours.

### 1.1.2. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence de trois espèces d'intérêt communautaire :

- le Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163),
- la Lamproie de planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).
- la Mulette épaisse (*Unio crassus* - Code Natura 2000 : 1032).

Afin de préserver ces espèces, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

1. Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques,
2. Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels,
3. Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces,
4. Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire,
5. Améliorer les connaissances sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement,
6. Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : la Mulette épaisse (*Unio crassus*),
7. Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière,
8. Restaurer la qualité de l'eau,
9. Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire,

10. Maintenir et développer des pratiques agricoles extensives favorisant la conservation des espèces de poissons d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles,
11. Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 28 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

## **1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE**

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et des espèces,
2. Suivi des Evaluations d'Incidence Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Information, communication et sensibilisation,
5. Veille à la cohérence des politiques publiques,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

## **2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION**

### **2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA**

Le site Internet dédié au site Natura 2000, a été mis à jour en 2016 lorsque cela a été nécessaire (actualités, etc.).

Un projet de bulletin Infosite a été rédigé expliquant aux propriétaires riverains du Vannetin, les erreurs à éviter et les conseils de bonnes pratiques de gestion de leurs berges. Puis, les modalités financière et technique de la mise en place d'abreuvoirs sont présentées.

L'exposition itinérante a été installée, lors de la Fête de Nature, en mai 2016.

### **2.2. PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS**

De nombreux contacts ont été établis pour lancer un projet de reméandrage du Vannetin sur sa partie amont ; solution qui est proposée en vue de résoudre notamment les phénomènes d'inondations récurrents qui sont connus par les exploitants agricoles du secteur.

### **2.3. ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION**

En avril 2016, il n'y a pas eu de réunion d'information particulière.

### **2.4. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS**

Manifestation : Fête de la Nature, à Chartronges, le 21 mai 2016.

Thème : Petit ru deviendra grand

Public visé : Le grand public et les habitants du territoire du site Natura 2000.

**Objet de la manifestation :** L'animatrice a tenu un stand. L'objectif de cette animation était de faire connaître le site Natura 2000 à une large échelle grâce à la diffusion de l'événement, effectué par les organisateurs de la Fête de la Nature.

Le stand a présenté un aquarium avec des larves d'insectes aquatiques, des poissons naturalisés et l'exposition itinérante a été utilisée comme support pour la présentation de la démarche Natura 2000. L'animatrice a présenté son métier puis a guidé le public dans l'observation de la rivière, de ses abords et de ses petits habitants. Il était expliqué comment évolue une rivière, de sa source jusqu'à sa confluence avec la mer. Chacun pouvait ensuite dessiner les éléments de la faune et de la flore puis les coller sur un décor afin de recréer l'écosystème complet d'un cours d'eau.

## **2.5. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES**

En 2016, une animation a eu lieu :

- Chartronges, classe de CM1, 26 élèves, le 10 mai 2016 ;

L'animation se déroule en deux parties : une première phase « théorique » en classe, puis une deuxième phase d'observation lors d'une sortie au bord de la rivière. L'objectif est de présenter les milieux aquatiques en général puis les espèces et les habitats naturels protégés sur le Vannetin avec des outils pédagogiques adaptés.

## **2.6. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE**

Tout au long de l'année, l'animatrice a répondu aux questions des élus, riverains et usagers du site.

Un riverain a été conseillé pour la mise en place d'un abreuvoir sur sa parcelle.

# **3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS**

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 afin de suivre les projets nécessitant une Evaluation des Incidences Natura 2000 et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

Plusieurs projets / travaux ont été suivis à proximité et sur le site Natura 2000 :

- L'élaboration du PLU de Choisy-en-Brie,
- Projet éolien sur la commune de Choisy-en-Brie.

L'animatrice a accompagné la commune de Choisy-en-Brie et son prestataire pour l'élaboration de son PLU, et les informer sur le contenu attendu d'une évaluation d'incidences au titre de Natura 2000. Deux avis ont été rendus, en Avril et en Décembre 2016.

L'animatrice a suivi le projet éolien nommé « Les Closeaux » sur la commune de Choisy-en-Brie, par l'entreprise EOLE RES pour vérifier qu'il n'aurait pas d'impact sur le site « Rivière du Vannetin ».

## 4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Deux actions principales ont été réalisées dans le cadre des suivis scientifiques et techniques du site :

- Suivi de la reproduction de la Lamproie de planer (*Lampetra planeri*) ;
- Campagne de pêches électriques pour évaluer les populations des espèces piscicoles communautaires.

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Suivi 2016 de l'habitat et des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR1102007 « Rivière du Vannetin » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2017). Il est téléchargeable via le site Internet dédié au site Natura 2000 « Rivière du Vannetin ».

### 4.1. CAMPAGNE DE SUIVI DE LA REPRODUCTION DE LA LAMPROIE DE PLANER (LAMPETRA PLANERI)

Espèce concernée : Lamproie de planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Objectif : Constaté une reproduction effective de la Lamproie de planer sur le site Natura 2000, grâce à l'observation de comportements reproducteurs d'individus adultes. Ces comportements sont la recherche d'un lieu propice à la reproduction par des individus nageant, le creusement d'un nid et la formation d'une « pelote d'individus » qui correspond à la phase active de copulation.

Description des actions réalisées : Ce suivi de la reproduction des Lamproies de planer a eu lieu entre le 8 avril et le 9 mai 2016 à raison de deux passages par semaine. Tous les comportements ou indices de reproduction observés ont été répertoriés. Le suivi a pris fin suite à la disparition de tout individu nageant. Un contact privilégié a été établi avec le propriétaire riverain où le nid a été observé. Les observations du propriétaire ont permis de compléter celles effectuées par l'animatrice.

Conclusions principales : La reproduction de la Lamproie de planer est avérée en 2016 sur le site Natura 2000 « Rivière du Vannetin ».

### 4.2. CAMPAGNE DE PÊCHES ÉLECTRIQUES

Objectif : Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Espèces concernées : Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163), Lamproie de planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Description des actions réalisées : Le suivi des espèces piscicoles d'intérêt communautaire est annuel et porte depuis de 2015 sur 2 des 6 stations identifiées lors de l'élaboration du DOCOB. La station n°2 à Marolles-en-Brie et la station n°4 à Saint Siméon ont été prospectées en septembre 2016, selon le protocole d'inventaire.

L'analyse des résultats a porté sur l'ensemble du peuplement piscicole (écologie des espèces, effectifs, biomasses...), puis sur les espèces d'intérêt communautaire avec une représentation graphique des effectifs par classes de tailles.

Conclusions principales : Cette année, seuls des chabots ont été capturés sur les deux stations de pêches.

Intégration des données opportunistes : La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'investit régulièrement dans la démarche du Conseil Départemental d'inventaire de la biodiversité de son département. C'est pourquoi, il a semblé naturel et intéressant de valoriser les informations recensées lors des inventaires écologiques et les « données opportunistes » récoltées lors de déplacements de terrain, dans l'outil régional de saisie en ligne

« Cettia-IDF ». Cet outil permet également de réaliser la transmission des données scientifiques récoltées lors de l'animation Natura 2000 au Système d'Information sur la Nature et les Paysages.

## **5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE**

### **5.1. POLITIQUES DE RESTAURATION ECOLOGIQUE**

L'animatrice a étudié la faisabilité d'un projet de reméandrage du Vannetin sur sa partie amont. Le syndicat intercommunal de la vallée du Haut Morin a été rencontré en juin 2016 pour en discuter. L'animatrice a échangé sur le sujet avec la commune de Leudon-en-Brie.

### **5.2. PARTICIPATION AU COMITE DE PILOTAGE, RENCONTRES, COLLOQUES**

Le 16 novembre 2016, l'animatrice a assisté au forum des Gestionnaires « Génie écologique et Trames verte et bleue ». Le Forum des gestionnaires permet aux acteurs de la biodiversité d'échanger leurs expériences, connaissances et savoirs-faires autour d'un thème, de dégager les enjeux et d'ouvrir un débat prospectif. Cet événement a porté sur le génie écologique en lien avec la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques. La restauration de la libre circulation des espèces de la Directive « Habitat/Faune/Flore » est l'objectif n°1 du document d'objectif (DOCOB).

## **6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES**

### **6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES**

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris par l'animatrice.

### **6.2. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000**

Aucun projet de Contrat Natura 2000 n'a émergé sur le site en 2016.

#### **6.1. ANIMATION DES MAEC PAR LA CA 77**

Depuis 2016, l'animation du territoire agricole pour une évolution des pratiques notamment via les MAEC sur le territoire Natura 2000 est assurée uniquement par la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne.

En effet, elle a déposé un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) sur le territoire « Brie Est » pour une durée de 3 ans (2016-2018) et qui inclus le site Natura 2000 Ainsi, les MAEC seront proposées à l'échelle communale sur l'ensemble du site et plus seulement limitées aux parcelles bordant le cours d'eau.

Pour l'enjeu biodiversité, l'objectif au terme des 3 années du PAEC est d'avoir environ 20% des exploitants engagés dans une mesure d'aménagements parcellaires ou d'entretien d'éléments fixes du paysage.

Deux réunions d'information sur les MAEC ont été organisées les 5 Mai 2016 et 23 Septembre 2016. Aucun engagement n'a été contractualisé en 2016.

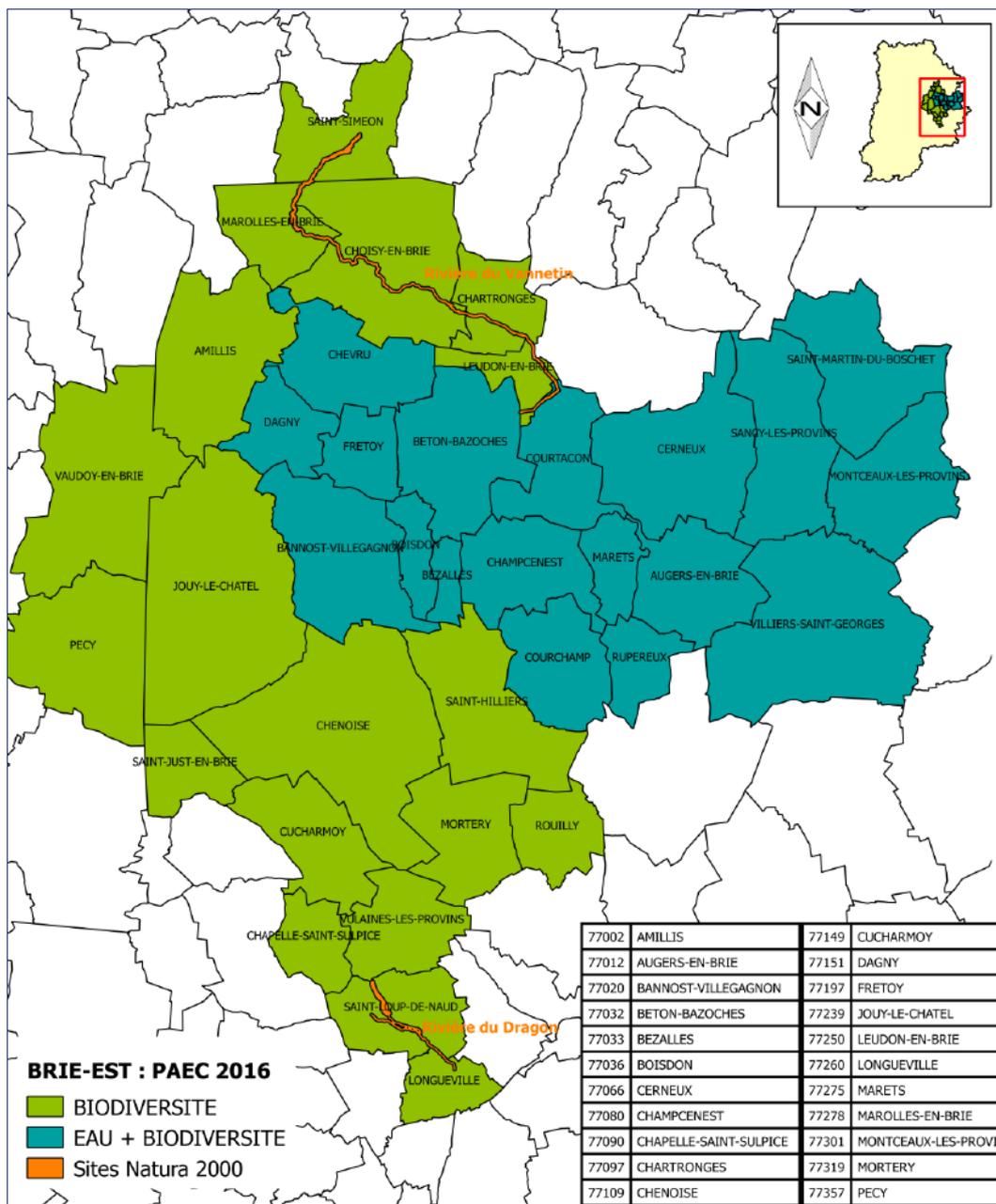


Figure 1 : Territoire PAEC Brie Est porté par la CA77 (Source : CA77)

## 6.1. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

En 2016, aucune Charte Natura 2000 n'a été signée.

Une présentation aux élus de communes de Chartronges a été effectuée par l'animatrice en janvier 2016 en vue de la signature de la charte pour une parcelle communale.

## 6.2. ANIMATION FONCIERE

Aucune animation foncière n'a encore été engagée. Néanmoins, si besoin est, la base de données des propriétaires des parcelles cadastrales du site sera un outil utile à ce type de travail ; d'autant plus que certains propriétaires nous ayant contacté, pourraient souhaiter vendre des terrains en bordure du Vannetin.

## **7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE**

### **7.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE**

#### **7.1.1. Animation de groupes de travail**

Au cours de cette année 2016, l'animation de groupes de travail n'a pas été nécessaire.

#### **7.1.2. Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat**

Les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et emails.

### **7.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

En 2016, les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernaient :

- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la commune de Choisy-en-Brie,
- La mise à jour régulière de SUDOCO,
- Le suivi des activités d'animation (notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles),
- La réalisation du bilan d'animation pour 2015 (rédaction du rapport, facturation...).

## **8. COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB**

Aucune mise à jour du DOCOB n'a été effectuée en 2016.

## 9. SYNTHÈSE

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 est décrite par le diagramme en secteurs suivant :

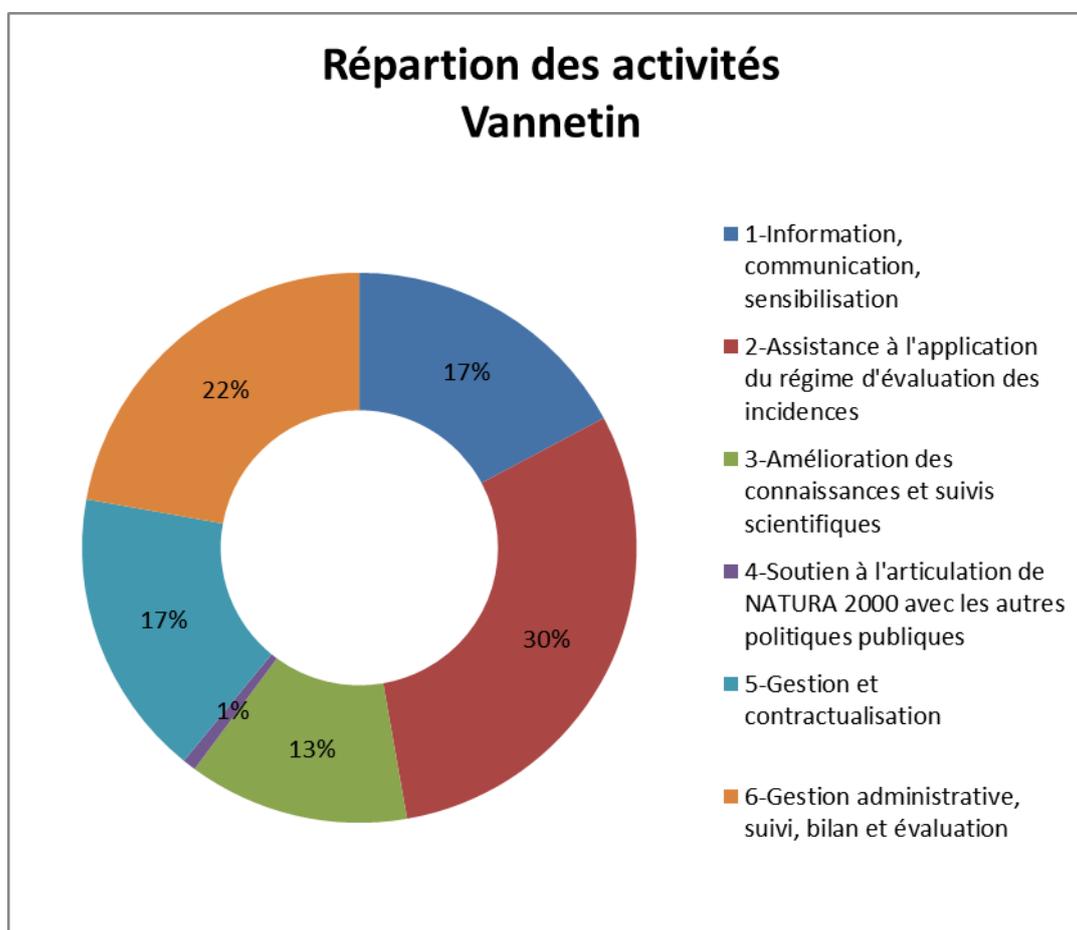


Figure 2 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin »

Les missions réalisées en 2016 ont eu pour objectifs de promouvoir la politique Natura 2000 sur le site « Rivière du Vannetin » et d'informer les élus et les riverains sur la démarche Natura 2000 et sur les opportunités qu'elle offre pour préserver la biodiversité et le milieu aquatique, notamment avec le projet de réméandrage sur la partie amont du Vannetin. Cette année, l'assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences a été l'activité majoritaire.